

COMMUNE D'ETROUSSAT  
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en session ordinaire sous la présidence de Gilles VERNAY, Maire, en suite de la convocation du 05 mars 2024.

Etaient présents : Mmes et MM. VERNAY Gilles, ALLIGIER Julien, AVIGNON Michaël ; DOUGEROLLES Jacques ; ALLIGIER Julien ; BONJEAN Valérie ; VILLENEUVE Marie-Claude ; PAROT Liliane ; ROULET Bernadette ; JEAN-LOUIS Sandra ; BUCHARLES Sandrine ; LARZAT Stéphane

Absent(s) excusé(s) : M. MAURICE Mickaël

Absent(s) :

Procurations : M. MAURICE Mickaël a donné procuration à M. DOUGEROLLES Jacques

Secrétaire de séance : BUCHARLES Sandrine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal.

Approbation du compte rendu de la réunion du 15 mars 2024.

\*\_\*\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

**1°) Intervention de Mme FORESTIER sur le projet Micro-crèche**

Madame FORESTIER Virginie remercie avant tout le Conseil Municipal pour lui laisser l'opportunité de se présenter.

Elle informe de la baisse du nombre d'assistante maternelle sur le secteur suite au départ à la retraite sans renouvellement.

La commune est dépourvue d'accueil et ne répond pas à la demande.

Madame FORESTIER rappelle qu'il existe 2 crèches communautaires à Gannat et 2 micro-crèches privée à Saint Pourçain Sur Sioule et Chantelle. Ces structures ne bénéficient pas de l'aide de la PAJE car privée et le fonctionnement est à la charge totale des parents.

La situation actuelle est inquiétante avec 1 agent pour 6 enfants, pour 20 départs, seulement 5 sont remplacés.

Le projet d'une micro crèche associative sur Etroussat propose une structure de 150 m<sup>2</sup> de plein pied sur 100 m<sup>2</sup>.

La capacité serait de 12 enfants avec des plages horaires du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

Les différents partenaires financiers sont la CAF, la MSA et le Département, la Communauté de Communes, les entreprises locales et les communes suivantes : Barberier, Fourilles, Ussel d'allier, St Germain de Salles, Chareil-Cintrat et Etroussat.

Le Budget de fonctionnement s'équilibre à 224 625.60 €.

La Participation pour Etroussat serait de 10 661.08 € mais cette participation peut être diminuée si les berceaux sont pris à 100%.

Le Projet est en cours d'étude et pourrait voir le jour d'ici 2 ans. Il est rappelé que si engagement de la commune il n'y aura pas de possibilité de se désengager durant 5 ans.

Avant de se positionner, l'ensemble du Conseil Municipal propose à Madame FORESTIER de faire un audit auprès des parents et de poursuivre l'étude et de venir représenter le projet une fois consolider et bien ficeler.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercie Mme FORESTIER.

## **2°) Préparation Elections Européennes**

Information sur déroulement élections et mise en place du planning de tenue de bureau de vote

## **3°) Mise en place d'une commission temporaire Reconquête Centre Ville Centre Bourg**

Ce projet nécessite de créer une commission afin de travailler sur les différents projets comme :

- la rénovation des trottoirs
- la rénovation de bâtiments communaux
- la création d'une voie verte

La commission ainsi créée se compose comme suit : MM. Mickaël AVIGNON, Julien ALLIGIER, Jacques DOUGEROLLES, Stéphane LARZAT, Gilles VERNAY ; Mmes Valérie BONJEAN, Liliane PAROT

## **4°) Mise en place d'une commission temporaire Adressage**

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal de l'importance de remettre à jour les adresses de la commune. Cette mise à jour permettra de faciliter le travail de la Poste et des différents prestataires de livraison. La mise à jour est décidée et délibérée et peut être effectuée immédiatement sur le site dédié qui met à jour simultanément.

La commission ainsi créée se compose comme suit : MM. Julien CUSIN-MASSET, Jacques DOUGEROLLES, Gilles VERNAY, MMES Bernadette ROULET, Liliane PAROT, Marie-Claude VILLENEUVE.

## **5°) PAT Pérennisation Expérimentation Service Commun**

Monsieur AVIGNON Mickaël présente le projet et rappelle, que depuis le mois de janvier 2024, la Communauté de Communes a lancé une expérimentation d'approvisionnement local des cantines pour une durée de 6 mois à laquelle 14 communes du territoire ont participé.

Pour rappel, dans le système actuel, les cantines partenaires reçoivent une fois par semaine une livraison de produits locaux et de qualité.

Le premier bilan est positif et permet ainsi une pérennisation de ce système en phase expérimentale à une phase opérationnelle de pose.

Cette pérennisation contribuerait à augmenter la présence de produits locaux et de qualité dans l'assiette et irait dans le sens d'une meilleure résilience alimentaire en donnant aux producteurs l'assurance de débouchés à savoir 2 repas par semaine, les frais de transport étant à leur charge.

Monsieur le Maire propose donc de donner un accord de principe quant à la pérennisation de ce système.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve la pérennisation et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents futurs actant cette phase de pérennisation.

## **6°) Informations et Questions diverses**

### **Evénement sportif**

Monsieur le Maire informe qu'une course cycliste a lieu le 2 juin.

Une Interdiction de stationnement et de circulation sera mise en place sur le passage du peloton.

Un besoin de 22 signaleurs et 22 barrières sera nécessaire.

### Rénovation Bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal de la nécessité de faire des travaux urgents de rénovation énergétique avec isolation sur le logement situé 7 Rue des Petits Champs et appartenant au parc locatif et installation d'une VMC. Des devis sont en cours et une étude thermique sera réalisée très prochainement afin de réaliser le montage du dossier de demande de subvention Fonds Vert.

### Bar Epicerie Le Saint Georges

Monsieur le Maire précise que 31 visites ont eu lieu avec 8 propositions fermes. La décision sera finalisée courant juin.

La séance est levée à 22h30.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**Le Maire**  
**Gilles VERNAY**